

COMMUNE DE MESSEIX
63750 MESSEIX

REFECTION DE LA COUVERTURE DU MILLE CLUB

LOT
COUVERTURE – ZINGUERIE

CCTP
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES

Date	OCTOBRE 2017

ARCHITECTE :

Isabelle GRONOWSKI
16 Rue Fontgiève
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.37.39.61
isabelle.gronowski@wanadoo.fr

LOT – COUVERTURE – ZINGUERIE

A PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

4.100 GENERALITES

L'entrepreneur adjudicataire demeure responsable des désordres provoqués par l'exécution de l'ensemble des travaux du présent lot.

En aucun cas, l'entrepreneur ne pourra arguer de l'imprécision des plans, prescriptions techniques, descriptifs et documents annexes ou d'omissions s'il y a lieu, pour refuser d'exécuter dans le cadre et les conditions de son marché, tout ou partie des travaux nécessaires au complet achèvement et à la parfaite utilisation des ouvrages.

Il lui appartient donc d'apprécier l'importance et la nature des travaux à effectuer et de suppléer par ses connaissances techniques professionnelles aux détails dont l'emplacement, la nature ou la qualité serait implicitement prévues dans une réalisation normale des travaux.

4.101 NORMES A RESPECTER

Les ouvrages du présent lot, devront répondre tant en ce qui concerne la qualité des matériaux que leur mise en œuvre, aux prescriptions des documents officiels, normes et règlements en vigueur et en particulier :

- DTU N°40.35 – Couverture en éléments métalliques
- DTU N°40.5 – Travaux d'évacuation des eaux pluviales

- Norme NF P 32-201
- NF P XP P36-201
- Règles N.V 65 avec règles N 84 – Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions.
- Avis techniques du C.S.T.B.

4.102 QUALITE DES BOIS DE CHARPENTE

Tous les bois seront en résineux catégorie II (altitude supérieure à 800 m), brut de sciage, sain, non gélif et dépourvu de gros défaut.

Les bois ne devront contenir aucun corps étranger (clous, crampons, agrafes), ni trace de gélivure, fente ou fracture d'abattage.

Les bois de charpente mis en œuvre, à l'état de bois "sec à l'air" auront un degré d'humidité compris entre 15 et 20%.

4.103 QUALITE DES ELEMENTS METALLIQUES

L'entrepreneur du présent lot devra produire au maître de l'ouvrage un certificat de garantie décennale du fabricant des éléments métalliques.

4.104 QUALITE DES SUPPORTS

Avant le début des travaux l'entrepreneur devra s'assurer que la charpente permet une pose convenable de la couverture (pente, longueur des versants, planitude du chevronnage etc.)

B PRESCRIPTIONS GENERALES

4.105 COORDINATION

A faire avec les lots

Sans objet

4.106 RESPECT DES COTES - TRAIT DE NIVEAU

a) - Respect des cotes

L'entrepreneur devra le respect des cotes indiquées aux plans d'exécution et devra signaler à l'Architecte en temps et heures les erreurs ou omissions qu'il aurait pu constater tant au niveau des plans que de l'exécution proprement dite.

b) - Trait de niveau

Le trait de niveau est donné par l'entrepreneur de GROS ŒUVRE et servira de base à tous les travaux. En cas de non-respect par l'entrepreneur du présent lot, tous travaux résultant d'inexactitude par rapport à ce niveau, lui seront imputables et imputés.

C DESCRIPTION DETAILLEE DES OUVRAGES

4.107 RECONNAISSANCE DES LIEUX

Avant l'établissement de son offre, l'entreprise est tenue de reconnaître les sites, lieux et terrains d'implantation des ouvrages, les accès, capacités de stockage et de stationnement, les possibilités et distances des raccordement provisoires aux différents réseaux, les servitudes d'environnement etc., afin de mettre en œuvre les moyens appropriés pour l'exécution des ouvrages dans les formes et délais prescrits.

Elle ne pourra se prévaloir ultérieurement d'une méconnaissance quelconque pour réclamer un supplément de prix à son offre initiale.

4.108 BASE DES CALCULS

Région : AUVERGNE
Commune : MESSEIX
Vent : Région III – site exposé
Neige : Région IB
Altitude : 767 m

Couverture en éléments métalliques.

4.109 ECHAFAUDAGE

L'entrepreneur devra l'échafaudage, pour la réalisation de l'ensemble des travaux de couverture, avec toutes les sujétions de sécurité nécessaire, (filets, platelage de protection, signalisation etc.).

Cet échafaudage sera exécuté suivant normes et règlements de sécurité en vigueur, y compris montage, démontage et double transport.

LOCALISATION :

- Echafaudage pour exécution des travaux

4.110 BACHAGE

L'entrepreneur du présent lot devra le bâchage et les protections nécessaires contre les infiltrations d'eau, à l'intérieur du bâtiment pendant les travaux.

Cette prestation comprendra le montage des bâches, la location, la manutention journalière et le repliement en fin de travaux.

LOCALISATION :

- Bâchage de la toiture à l'avancement des travaux

DEPOSE

4.111 DEPOSE DE COUVERTURE EN TUILES ALUMINIUM LOSANGEES

L'entrepreneur du présent lot devra :

- la dépose de la couverture existante
- la dépose du lattage avec arrachage des pointes
- le balayage et nettoyage de la charpente
- chargement et évacuation des gravois
- les évacuations provisoires d'EP
- toutes les précautions nécessaires pour éviter les risques de pénétration d'eau dans le bâtiment

LOCALISATION :

- Pour l'ensemble des toitures du bâtiment

COUVERTURE EN TUILES METALLIQUES

4.112 COUVERTURE EN TUILES METALLIQUES

Couverture en tuiles métalliques POLYTUIL STRATOS compris :

- double lattage en sapin traité compris liteaux de renfort
- réf. : POLYTUIL STRATOS anthracite 07
- section : 1290/360
- fixations par clous galvanisés à chaud torsadés ou annelés
- coupes nécessaires
- mise en œuvre conforme au DTU 40.35

LOCALISATION :

- L'ensemble du bâtiment

4.113 SOUS TOITURE

Mise en place d'une sous toiture étanche type DELTA-Vitax Plus HPV de chez DÖRKEN. Avis technique à fournir.

Pose tendue avec double lattage.

Interruption de ce film à 15 cm des arêtiers pour assurer la ventilation.

LOCALISATION :

- Pour sous toiture avant pose des tuiles métalliques

4.114 PIEDS DE VERSANT

L'entrepreneur du présent lot devra la mise en œuvre de pied de versant, d'un matériau et de coloris identique à ceux des éléments POLYTUIL STRATOS, avec un emboitement de 50 mm, compris coupes nécessaires et fixations au moyen de clous spéciaux POLYTUIL sur le premier liteau au bas de la toiture.

LOCALISATION :

- Pour les pieds de versant de l'ensemble du bâtiment

4.115 CHATIERES

Fourniture et pose de chatières de chez POLYTUIL ou équivalent, compris toutes sujétions pour adaptation sur toiture existante.

LOCALISATION :

- Pour bâtiment (u 6)

4.116 SORTIES DE VMC

Fourniture et pose de sortie de VMC de chez POLYTUIL ou équivalent, compris toutes sujétions pour adaptation sur toiture existante.

LOCALISATION :

- Pour bâtiment (1)

4.117 CROCHETS DE SECURITE

Mise en place de crochets de sécurité comprenant :

- fixations sur charpente
- type FRENEHARD et MICHAUX ou équivalent
- réf. AS 05 17
- mise en œuvre suivant prescriptions techniques du fabricant

LOCALISATION :

- Pour accrochage des lignes de vie sur toiture (u 8)

ZINGUERIE

5.118 **ARETIERS**

Réalisation d'arêtiERS en V de chez POLYTUIL STRATOS ou équivalent comprenant :

- plis, pinces, dilatations, fixations et tous accessoires

LOCALISATION :

- Pour les arêtiERS de l'ensemble du bâtiment

5.119 **NOUES**

Mise en œuvre de noues en zinc prépatiné n°12 sans noquet, comprenant plis, pinces, relevés et dilatations nécessaires.

LOCALISATION :

- Pour la jonction entre les parties inférieures des toitures

ISOLATION

6.120 **ISOLATION**

Mise en œuvre d'une isolation par laine de verre monocouche 45 mm épaisseur comprenant :

- fixations et tous accessoires

LOCALISATION :

- Pour l'ensemble des toitures du bâtiment